

Guyet, seigneur de Regnaudin (famille disparue au XV^e siècle)

La documentation ne permet pas de retracer une généalogie et de distinguer entre plusieurs Pierre Guyet qui se succèdent au cours du XV^e siècle. L'un d'entre eux, en 1472, est qualifié de seigneur de Regnaudin.

Vers 1426, lors d'une réformation des nobles et des exempts de la paroisse de Guérande figure Pierre Guyet résidant « en la ville » (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Guérande et site « Archives remarquables »).

Pierre Guyet est possessionné en la ville de Guérande. Le 22 octobre 1447, Léonel du Chastel constitue auprès de Pierre Desnaux une rente de 40 sous et verse pour cela 40 livres ; l'hypothèque en est une maison et courtil située près de la porte Bizienne, entre le courtil de Pierre Guyet, celui de Guillaume Denigo, le mur de la ville et la rue qui mène à la maison neuve de Jean Gaultier (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 301).

Dans le rentier du domaine ducal de Guérande, rédigé en 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées –, est indiqué que Pierre Guyet tient la maison où résida Michel Boudi, maison située près de la chapelle Notre-Dame-la-Blanche (*ibid.*, B 1493, f^o 37 v^o), et que les héritiers de Guillo du Dreseuc sont Olivier du Dreseuc, et ses deux sœurs, l'une mariée à Pierre Guyet et l'autre à Pierre Lecomte (*ibid.*, B 1489 A], f^o 10-10 v^o ; *ibid.*, B 1489 B], f^o 8 v^o-9)

En mai 1460, Pierre Guyet est présent à la confrérie Saint-Nicolas de Guérande lors des vêpres (Arch. presbytère Guérande, confrérie Saint-Nicolas, vol. I, non folioté). Le 16 juillet 1461, il promet d'asseoir en faveur de Catherine Le Pennec, 4 livres 6 sous 8 deniers de rente (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 41). Le 20 août 1470, Pierre Guyet passe un contrat d'échange avec Michel Le Pennec, par celui-ci, il cède une maison et « masierre », sis près du logis de la chapellenie Sainte Marguerite ; en retour Michel Le Pennec défalque 35 sous de rente sur les 74 sous dus par Pierre Guyet sur sa maison en la ville de Guérande (*ibid.*, E 52, p. 74). Le 14 février 1472, Pierre Guyet, qualifié de seigneur de Regnaudin, figure parmi ceux qui s'engagent derrière le duc lors de sa querelle avec l'évêque de Nantes (Arch. dép. Loire-Atlantique, E 75/7, latin ; *ibid.*, 75/8 ; *ibid.*, B 121, f^o 194 v^o-195 ; MORICE, *op. cit.*, t. III, f^o 237-238, sur cette affaire, voir POCQUET du HAUT-JUSSE, *Les papes...*, p. 84 ; GALLICE, *Guérande...*, p. 128-130). Les 17 et 18 juillet 1475, lors la baillée des « frosts en l'isle du

Croisic », Jean Guyet enchérit à six reprises et prend une pièce de terre d'une superficie 3 journaux et 21 seillons (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 682)

Pierre Guyet épouse Blanche Le Lay. Nous leur connaissons une fille Catherine qui est manifestement leur héritière.

Catherine Guyet épouse Jean de Condest et meurt avant le 30 juillet 1480. En effet, à cette date, dans un minu de rachat présenté au duc pour la seigneurie de Grand-Quilfistre, figure comme tenant des biens à foi, hommage et rachat de cette seigneurie, Jean de Condest, veuf de Catherine Guyet et garde de leurs enfants (*ibid.*, B 1481)

Pierre Guyet, quant à lui, disparaît avant le 7 novembre 1483. À cette date, Michel Le Pennec obtient que Jean de Condest, garde naturel de ses enfants d'entre lui et Catherine Guyet, et Blanche Le Lay, veuve de Pierre Guyet, lui versent 37 livres 18 sous 10 deniers au titre d'arrérages dus sur la maison de Pierre Guyet située en la ville de Guérande (Arch. dép. Morbihan, E 52, p. 102).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Guyet », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024